

## OBLIGATION D'INFORMATION

Les informations recueillies sur ce formulaire sont transmises à l'équipe commerciale en charge de la commercialisation du Projet Interreg VA Grande Région « Land of Memory, On the conflicts' steps at the origine of Europe » développé par la Fédération du Tourisme de la province de Liège, située Place de la République française, 1 à 4000 Liège. Cette transmission est nécessaire afin de répondre au mieux à votre ou vos question(s) relative(s) aux offres et circuits touristiques de la destination « Land of Memory » et consacrés aux groupes et associations.

Celles-ci (les informations recueillies) sont utilisées dans le cadre précis et unique de ce traitement. Ces données ne seront conservées que durant le traitement de la demande et seront ensuite supprimées sauf si vous avez également souscrit à l'autre service proposé.

Les champs comportant un\* sont obligatoires. Si ces informations ne sont pas fournies, la Fédération du Tourisme de la province de Liège ne pourra pas accéder à votre demande.

Liste des données personnelles collectées :

Mail :

Nom :

Prénom :

Code Postal :

Le mail, le nom et le prénom sont des données nécessaires afin de répondre à votre ou vos question(s) relative(s) alors que le code postal est utilisé à des fins statistiques.

Ces données seront stockées dans un logiciel sécurisé auquel seulement les personnes de la FTPL composant les équipes web ainsi que la commerciale en charge du projet Land Of Memory auront accès via un login et un mot de passe personnel.

Conformément à la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, vous avez le droit d'accéder aux informations vous concernant, de les rectifier, de les récupérer ou encore de demander à les supprimer en adressant un courrier à l'attention du service web de la FTPL : Place de la République française, 1 à 4000 Liège OU par email à l'adresse suivante : [ftpl@provincedeliege.be](mailto:ftpl@provincedeliege.be)

Pour rappel, La FTPL pourra conserver vos Données jusqu'à une durée de 72h après l'introduction de la demande de rectification ou de suppression. Ce laps de temps est nécessaire afin de procéder à leur suppression au sein de nos bases de données